

Credoc Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

CONSOMMATION ET MODES DE VIE

Chroniques du Credoc

ISSN 0295-9976

N° 21 – Juillet-Août 1987

Développement et disparités sociales l'exemple de l'Essonne

Isa Aldeghi, Frédéric Chateau, Nicole Tabard

Construire des instruments pour comprendre et maîtriser les disparités socio-économiques entre les villes, faire apparaître les relations entre chacune d'elles et leur environnement (zones d'emploi par exemple), tel est l'objectif d'une série de recherches dont «*Consommation et modes de vie*» rend compte pour la seconde fois (cf. N° 1). Après une première analyse de l'ensemble des communes françaises, cette opération sur l'Essonne met en œuvre une nouvelle méthodologie. Elle sera étendue, d'abord à l'ensemble de la région Ile-de-France, puis aux grandes métropoles d'équilibre. Mais ce qui vaut aujourd'hui pour l'Essonne, vaut probablement aussi pour bon nombre de départements situés dans l'orbite d'un pôle économique.

Créés en 1964, les trois départements de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, formaient la presque totalité de l'ancienne Seine-et-Oise.

Bien avant cette date l'Essonne se distinguait des autres départements de l'Ile-de-France par une croissance démographique spectaculaire. A partir de 1954, l'Essonne croît à un rythme supérieur à celui des autres départements de la région ; de 1962 à 1968, le taux de croissance annuel atteint un maximum de 5,9 % dont 4,8 % dus à l'arrivée de nouveaux résidents (tableau 1). Les autres départements de la grande couronne croissent aussi, mais moins vite. L'Essonne était le plus petit département de l'Ile-de-

France jusqu'en 1962 ; en 1975, il distance le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne. Mais depuis, il marque le pas ; entre 1975 et 1982, son taux de croissance annuel n'est plus que de 1 %, le plus faible des départements de la grande couronne.

Deux grandes oppositions sociales dans l'Essonne

Cette expansion rapide s'est accompagnée d'un fort déséquilibre social des communes. L'Essonne présente d'ailleurs certaines originalités par rapport aux autres départements de l'Ile-de-France, Paris compris : moins d'inactifs,

Tableau 1. – Evolution de la population de l'Ile-de-France

	Population totale en 1982 milliers d'habitants	Taux de variation annuel en %		
		de 1962 à 1968	de 1968 à 1975	de 1975 à 1982
Paris	2 176	- 1,3	- 1,7	- 0,8
Hauts-de-Seine	1 387	+ 0,9	- 0,2	- 0,5
Seine-Saint-Denis	1 324	+ 2,4	+ 0,8	0,0
Val-de-Marne	1 194	+ 2,4	+ 1,2	- 0,2
Essonne	988	+ 5,9	+ 4,6	+ 1,0
Seine-et-Marne	887	+ 2,4	+ 3,3	+ 2,3
Val-d'Oise	921	+ 4,0	+ 2,8	+ 1,3
Yvelines	1 196	+ 3,7	+ 3,5	+ 1,4

Consommation et modes de vie – Publication du Centre de Recherche pour l'Etude et l'observation des Conditions de Vie (CREDOC) – Directeur de la publication : Robert Rochefort – Rédacteur en chef : Yvon Rendu – Réalisation : Brigitte Ezvan – 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris – Tél. : (1) 45.84.14.20 poste 479. Diffusion par abonnement uniquement – 120 F par an – Environ 10 numéros.

d'avantage de professions intermédiaires et surtout plus de salariés du secteur public que partout ailleurs.

A travers la distribution des ménages selon leur profession et leur branche d'activité économique (cf. encadré), le territoire de l'Essonne apparaît comme un lieu de fortes ségrégations sociales (figure 1).

Entre les industries à technologie avancée et les industries traditionnelles...

L'implantation de laboratoires ou d'établissements productifs à technologie avancée est à l'origine des fortes inégalités socio-spatiales dans ce département ; 20 % des cadres de l'Essonne résident dans les trois cantons de Bièvres, Orsay et Palaiseau, cantons qui occupent la partie nord-ouest, et qui ne représentent que 10 % de la population de l'Essonne.

A l'opposé, on trouve les ouvriers non qualifiés travaillant dans les industries traditionnelles qui ont fait jadis la richesse de cette partie de l'Île-de-France (bâtiment, industries à base céréalière, papeteries...) et sont aujourd'hui touchées par la crise économique.

Entre les retraités, artisans et petits commerçants et... les fonctionnaires...

Les retraités et les indépendants habitent plutôt le centre des communes anciennes. Ils sont très éloignés des fonctionnaires qui résident le plus souvent dans les quartiers périphériques. Cette implantation des salariés du secteur public est d'ailleurs caractéristique de la croissance périphérique des métropoles. C'est le résultat de politiques largement volontaristes, non seulement à Evry, ville nouvelle, mais aussi dans certains quartiers périphériques de communes anciennes. Les politiques de l'Etat, des offices HLM, des administrations des grandes entreprises apparaissent conjuguées dans ce processus de développement qui aboutit à la production d'espaces très particuliers :

- leur population est jeune, originaire de province, quelquefois de Paris. En tout cas, ce n'est pas là qu'habitent les Essonnais nés en Essonne.
- l'habitat est périphérique, composé de grands immeubles de construction relativement récente.

Quatre types de quartiers et de communes

La typologie socioprofessionnelle des quartiers et communes construite par l'équipe du Credoc aboutit à 20 types distincts. Les quatre grands groupes présentés ici réunissent plusieurs de ces types. Ils représentent plus des trois quarts du département (tableau 2) et illustrent bien les disparités sociales extrêmes.

Des communes « bourgeoises » en croissance soutenue

Il ne serait pas surprenant de trouver quelques communes d'un département présentant de tels écarts au profil professionnel moyen : 31 % des ménages de patrons, professions libérales et cadres contre 17 % en moyenne. Dans l'Essonne il ne s'agit pas de quelques communes, mais de 18,5 % de la population non-agricole. Ce sont en général des communes de petite taille, la plupart situées au nord-ouest du département. La majorité des quartiers de Palaiseau s'apparente à ces communes ; c'est la seule grande commune de l'Essonne dans ce cas.

Les cadres y sont plus âgés que la moyenne des cadres du département, d'origine plus bourgeoise, souvent nés à Paris. Ces communes ne sont pas récentes à proprement parler : y habitent aussi des retraités non ouvriers et des petits indépendants. Celles du Nord-Ouest ont bénéficié de l'implantation des laboratoires, d'industries de secteurs de pointe à proximité d'établissements universitaires, d'un centre d'études nucléaires. L'habitat en maison individuelle de construction récente caractérise ce type de communes.

Des quartiers ouvriers dans les grandes communes

A l'opposé du groupe précédent, socialement et spatialement, les quartiers qu'on désigne comme ouvriers résultent de la proximité de deux grands groupes : les ouvriers (43 %) et les employés (24 %). Les employés sont majoritairement des femmes, en particulier des employées de la santé. C'est dans ce groupe qu'on observe le plus de femmes élevant seules leurs enfants. Plus des deux tiers des logements sont des appartements HLM construits avant 1975 ; la construction s'est pratiquement arrêtée depuis.

On trouve ces quartiers ouvriers dans les communes les plus importantes et les plus anciennes du département, toutes situées dans la partie nord-est.

Des quartiers de petits indépendants et retraités

Les bourgs dans les zones rurales comme les vieux quartiers sont des lieux où se côtoient généralement artisans, commerçants et retraités. Dans l'Essonne, le quart de la population habite ce type de quartier ou de commune. Avec eux voisinent ici des ouvriers, qualifiés ou non, actifs ou retraités.

Bon nombre de ces quartiers sont situés dans quatre des plus grandes villes de l'Essonne, qui comptent parmi les plus anciennes : Athis-Mons, Corbeil-Essonne, Morsang-sur-Orge et Vigneux-sur-Seine. Ce sont souvent des vieux centres historiques.

Tableau 2. — La répartition professionnelle dans les grands types de communes

Quatre types de quartiers et de communes	Poids du groupe dans la population de l'Essonne	Répartition professionnelle des personnes de référence						
		Agric. indép.	Cadre	Profes. interm.	Employé	Ouvrier qual.	Ouvrier non qual.	Retraité
Communes « bourgeoises »	18,5	5,8	30,7	22,7	10,9	12,1	3,2	14,6
Quartiers d'indépendants et de retraités	23,9	8,3	11,2	18,4	12,1	20,1	7,4	22,5
Quartiers « classes moyennes salariées »	26,1	3,2	14,8	24,5	20,9	20,1	6,3	10,2
Quartiers ouvriers	9,1	2,9	5,0	15,9	24,1	30,0	12,5	9,6
ENSEMBLE DES COMMUNES NON AGRICOLES	100,0	5,5	16,7	21,2	15,8	18,3	6,0	16,5

Source : CREDOC

Les classes moyennes salariées dans les quartiers récents

Plus du quart de la population non agricole du département habite ces quartiers complètement à l'opposé des vieux centres précédents. Ils comptent en moyenne 50 % de ménages appartenant au groupe des professions intermédiaires, des techniciens et contremaîtres et des employés. Les cadres y sont généralement moins nombreux que dans la moyenne des communes du département ; ce sont alors des cadres jeunes, appartenant au secteur public. C'est d'ailleurs dans ce type de quartiers qu'on trouve le plus de salariés de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises nationales.

Les logements sont récents, construits en majorité après 1968. Ce sont des appartements dont plus du tiers relèvent du secteur HLM. La proportion de ménages arrivés depuis le recensement de 1975 est la plus forte du département, en particulier celle des nouveaux-venus travaillant dans le secteur public. Les autochtones (ménages dont la personne de référence est née en Essonne) sont nettement moins nombreux ici qu'ailleurs.

Les Ulis et la ville nouvelle d'Evry donnent une bonne image de ce type de quartiers ; mais on les trouve aussi dans des communes anciennes comme Massy ou Saint-Michel-sur-Orge.

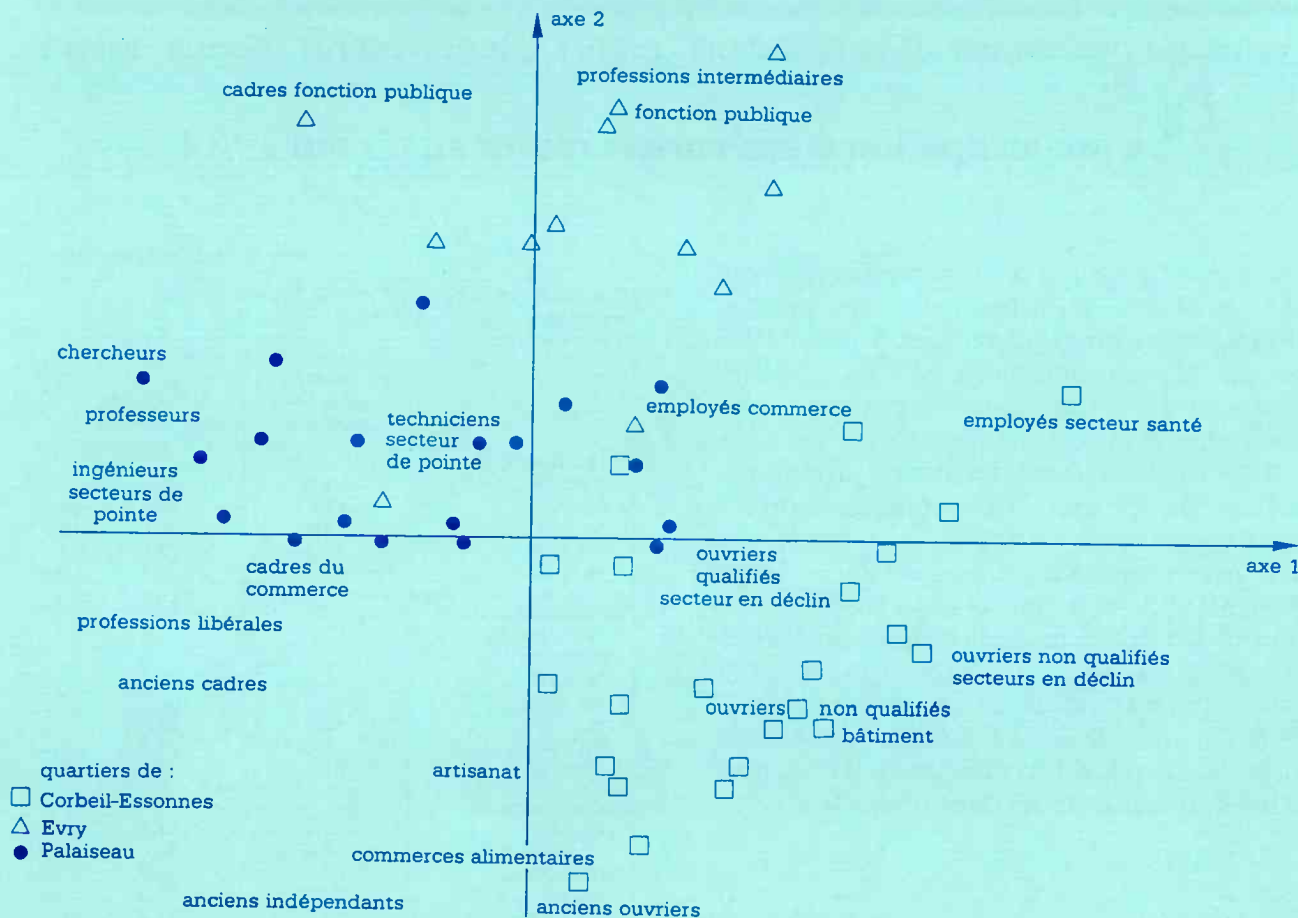
Un instrument pour comparer la composition sociale des communes

A titre d'exemple, tous les quartiers de trois communes sont positionnés par les techniques statistiques utilisées, sur le graphique. Leur composition sociale est différente mais pas nécessairement opposée :

- tous les quartiers de Corbeil-Essonnes occupent le quadrant en bas à droite qui correspond à deux configurations : les quartiers ouvriers, à droite, et les vieux-centres (indépendants-retraités), en bas.
- Les quartiers d'Evry sont situés exclusivement dans la partie supérieure (classes moyennes salariées), mais ni vers la gauche - il y a peu de cadres d'origine bourgeoise ou de professions libérales à Evry, ni à droite - il y a peu d'ouvriers non qualifiés.
- Palaiseau présente une autre configuration : tous ses quartiers sont dans la partie gauche du graphique, c'est-à-dire du côté des communes bourgeoises. Le chevauchement est très faible avec, d'une part les quartiers de «classes-moyennes-salariées», d'autre part les vieux-centres ; il n'y a pas de quartiers ouvriers à Palaiseau.

Ainsi peut-on comparer avec des mesures précises toutes les communes d'un département du point de vue de leur degré d'homogénéité sociale interne comme du point de vue de leurs ressemblances ou de leurs différences.

Proximités et distances sociales dans l'Essonne



POUR EN EN SAVOIR PLUS

Les travaux sur l'Essonne réalisés par l'Equipe «*Méthodologie des Pratiques Economiques et Sociales*» sont publiés sous le titre général **Espace et modes de vie** dans les rapports suivants :

- « Relations entre la structure socio-économique de l'espace, la production de l'environnement et les conditions de logement ». (Résultats d'une enquête statistique sur l'Essonne)*.
- « Typologie des communes de l'Essonne selon l'activité des couples résidants »*.
- « Synthèse »*.

Un ensemble d'articles concernant l'emploi et la croissance des villes ont été réunis dans un chapitre de *Données sociales 1987* : « *Urbanisation et usages de l'espace* », INSEE, 1987.

Pour une analyse des processus de gestion de la main-d'œuvre entre les zones d'emplois, voir également : M.C. Bureau, F. Moatty et A. Valeyre : « *Les structures de l'emploi industriel dans les zones d'emploi* ». Dossiers de recherche du Centre d'études de l'emploi, mars 1987.

METHODOLOGIE

La situation professionnelle des résidents est le facteur-clé retenu dans ce programme. Avec une nomenclature ad hoc croisant la profession-catégorie-sociale classique (PCS) et la branche d'activité économique, soit 84 catégories « professions-branches ».

Le découpage territorial est infra-communal : pour les communes de 20 000 habitants au moins, on retient la section cadastrale. Les communes plus petites ne sont pas subdivisées. L'Essonne est ainsi « découpée » en 412 unités géographiques.

La répartition des ménages selon la « profession-branche » de la personne de référence et le quartier/commune de résidence est analysée par les techniques statistiques multidimensionnelles classiques : l'analyse des correspondances fournit un résumé de la structure économique de l'Essonne schématisée par le premier plan factoriel présenté ici. La classification ascendante hiérarchique suivant cette analyse aboutit à 20 types socioprofessionnels de quartiers et communes.

Les communes comptant plus de 5,5 % de population agricole sont exclues — elles ne représentent que 4,9 % de la population totale du département.

On parle dans ce texte de « ménages ouvriers ou cadres » pour les ménages dont la personne de référence est ouvrière ou cadre. L'analyse concerne l'ensemble des personnes de référence actives ou retraitées, hommes ou femmes ; les inactifs sont exclus.

Enquête permanente du Credoc sur les aspirations des Français

INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT - INEDIT

La préoccupation d'insécurité : retour au niveau 1984

Traditionnellement, la sécurité dans le voisinage est un problème pour beaucoup de Français. 30 % des personnes interrogées à la fin 1986 pensent que le cambriolage est « un problème grave », et 37 % que c'est « un problème ». Le vandalisme et la sécurité individuelle préoccupent approximativement les mêmes proportions de Français : ce sont « des problèmes graves » pour respectivement 35 % et 33 % d'entre eux, « des problèmes » pour 32 % et 28 %. Entre 1984 et 1985, pour chacun de ces aspects de la sécurité dans le voisinage, la proportion des personnes qui les jugeaient graves avait augmenté fortement (+10 points environ). A l'automne 1986, l'inquiétude liée à l'insécurité dans le voisinage est revenue à son niveau de 1984, pour les trois aspects évoqués dans l'enquête.

(en % de 2 000 personnes)

Des problèmes plus ou moins graves peuvent se poser à propos de la sécurité dans le voisinage. Est-ce que ?			
	Est un grave problème ou pose un problème	N'est pas un grave problème ou ne pose aucun problème	NSP
Le cambriolage :			
fin 1980	64,4	35,1	0,6
fin 1983	63,6	35,7	0,7
fin 1984	64,5	34,9	0,6
fin 1985	75,6	23,3	1,1
fin 1986	67,7	31,7	0,6
La sécurité individuelle face aux agressions :			
fin 1980	59,6	39,7	0,7
fin 1983	58,3	40,9	0,8
fin 1984	59,4	39,5	1,1
fin 1985	72,0	26,9	1,1
fin 1986	61,3	37,8	1,0
Le vandalisme :			
fin 1980	61,4	37,9	0,7
fin 1983	60,4	38,6	0,9
fin 1984	62,5	36,3	1,2
fin 1985	76,2	22,9	0,9
fin 1986	67,0	32,2	0,8

* En vente au CREDOC